

*J'INTÈGRE*  
*LES MÉTIERS DU SOCIAL*

TOUT-EN-UN  
2020-2021

**CONCOURS**

**MONITEUR  
ÉDUCATEUR**



*J'INTÈGRE*  
*LES MÉTIERS DU SOCIAL*

TOUT-EN-UN  
2020-2021

**CONCOURS**

**MONITEUR  
ÉDUCATEUR**

Valérie Le Du  
Béatrice Pelau

**DUNOD**

Maquette intérieure : Caroline Joubert  
Couverture : Dominik Raboin  
Illustration de couverture : © Fotolia-spasp

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2019

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN : 978-2-10-079042-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	1
<b>Devenir moniteur-éducateur</b>	3
1. Le métier de moniteur-éducateur	3
2. Les lieux d'exercice	4
3. Les missions	9
4. Les qualités nécessaires	10
5. Comment en apprendre davantage sur le métier ?	11
6. Au cœur du métier	11
<b>Le concours</b>	12
1. L'organisation du concours	12
2. L'épreuve écrite d'admissibilité	13
3. L'épreuve orale d'admission	14
4. Choisir son école	15
<b>La formation</b>	17
1. L'organisation de la formation	17

## Méthodologie pour préparer le concours

<b>1. Aménager du temps et de l'espace</b>	22
1. Annoncez votre décision	22
2. Aménagez votre espace	22
<b>2. Rédiger un carnet de bord</b>	27
1. Pourquoi tenir un carnet de bord ?	27
2. Pour écrire quoi et comment ?	27
3. Prenez des notes, préparez-vous au jour le jour	27
<b>3. Développer ses compétences régulièrement</b>	30
1. Augmentez votre vitesse de lecture	30
2. Comment lisez-vous ?	30
3. Développez votre lecture périphérique	35
4. Adoptez la lecture sélective	37
<b>4. Mieux mémoriser : un gain de temps</b>	39
1. Préparez votre mémoire	39
2. Comment fonctionne votre mémoire ?	40
3. Apprenez efficacement	42
<b>5. Rédiger aisément</b>	45
1. Une écriture fluide : un impératif	45
2. Un vocabulaire adéquat	50
3. Des faits non des opinions	51
<b>6. Améliorer son orthographe</b>	53
1. Testez-vous	53
2. Objectif zéro faute au concours	53
<b>7. Reformuler pour mieux transmettre</b>	55
1. Reformuler : une compétence transversale	55
2. Reformulez pour mieux comprendre	56
<b>8. Rédiger des titres accrocheurs</b>	60
1. Titres creux et titres pleins	60
2. Lequel choisir ?	60
3. S'entraîner à rédiger des titres	61
<b>9. Développer son argumentation</b>	62
1. L'argumentation : qu'est-ce que c'est ?	62
2. Comment argumenter ?	62
<b>10. Exercer sa créativité</b>	67
1. Créer, c'est	67
2. Tous créatifs ?	67

<b>1. La France</b>	74
1. L'administration de la France	75
2. La crise démocratique	76
<b>2. L'Europe</b>	78
1. Les institutions européennes	79
2. Les réussites de l'Europe	79
3. L'Europe sociale	80
4. Les défis de l'Europe	80
<b>3. Le développement durable</b>	81
1. Les valeurs fondamentales	81
2. Notre mode de développement a atteint ses limites	82
<b>4. La politique de la ville</b>	84
1. 10 objectifs de la Politique de la ville	85
2. Le revenu des habitants : seul critère pour définir les quartiers et les actions prioritaires	86
3. Aujourd'hui, qu'en est-il ?	87
<b>5. L'accès au droit</b>	88
1. L'organisation de la justice en France	88
2. Les difficultés d'accès au droit	89
<b>6. Travail, chômage, précarité</b>	91
1. L'évolution du travail et les risques pour la société de demain	91
2. Les travailleurs pauvres	91
3. Les inégalités d'accès à l'emploi	92
4. Les dispositifs	93
5. Une innovation : les territoires Zéro chômeur longue durée	94
<b>7. Les nouveaux modèles familiaux</b>	95
1. Les métamorphoses de la famille	95
2. Évolution des droits de la famille	96
3. Les droits de l'enfant dans la famille	97
<b>8. L'immigration en France</b>	98
1. Lexique de l'immigration	98
2. Entrée d'immigrés en Europe en 2016 : la France au 5 <sup>e</sup> rang	98
3. D'où viennent les immigrés ?	99
4. Petit lexique de l'immigration	100
<b>9. Le migrant dans la société française</b>	101
1. Obtenir un statut, que dit la loi ?	101
2. S'intégrer dans la société française	102

<b>10. Le numérique, Internet et les réseaux sociaux</b>	103
1. La place du numérique dans la société	103
2. Les difficultés	103
3. Des solutions	104
4. Les moniteurs-éducateurs 2.0	104
<b>11. L'organisation de l'action sociale</b>	106
1. Les débuts de l'action sociale	106
<b>12. La personne handicapée</b>	109
1. Qu'est-ce que le handicap ?	109
2. La perception du handicap	111
<b>13. La personne âgée</b>	113
1. Le vieillissement	113
2. La dépendance	113
<b>14. La protection juridique des personnes majeures</b>	115
<b>15. La protection de l'enfance</b>	116
1. Qu'est-ce que la protection de l'enfance ?	116
2. Le cadre légal	117
<b>16. Violences faites aux femmes</b>	120
1. Sexisme au quotidien	120
2. Le féminicide : un fléau social	120
<b>17. La pauvreté et l'exclusion</b>	123
1. Le regard sur le pauvre	123
2. État de la pauvreté	124
3. De la pauvreté à l'exclusion	124
4. Sortir de l'exclusion	124
<b>18. Les addictions en France</b>	126
1. Qu'est-ce qu'une addiction ?	126
2. La prise en charge	128
<b>19. De la maltraitance à la bientraitance</b>	129
1. Qu'est-ce que la maltraitance ?	129
2. Un phénomène sous-évalué	130
3. La lutte contre la maltraitance	130
4. Législations et dispositifs en faveur de la bientraitance	131
<b>20. Les mots-clés du travailleur social</b>	133
1. Parler de la personne accompagnée	133
2. Les mots du métier : définir pour réfléchir	133
3. Nouveaux mots, nouveaux concepts, nouvelles pratiques	135

## Partie 3

### Les épreuves écrites

<b>1. Différentes épreuves écrites</b>	138
1. Résumé et synthèse	138
<b>2. Le résumé</b>	144
1. Le résumé, une épreuve de compréhension	144
2. Repérez la structure du texte	146
3. De la structure du texte à la rédaction	150
4. Le résumé, quelques règles	150
<b>3. La synthèse</b>	152
1. Différencier la synthèse du résumé	152
2. Synthétiser plusieurs textes	153
<b>4. S'entraîner aux épreuves écrites</b>	154
<b>Entraînement 1.</b> Questions à réponses ouvertes et courtes ★ ★	155
<b>Entraînement 2.</b> Questions à réponses ouvertes et courtes ★ ★	157
<b>Entraînement 3.</b> Questions à réponses multiples ★	160
<b>Entraînement 4.</b> Questions à réponses multiples ★	164
<b>Entraînement 5.</b> Exposé rédigé ★ ★	168
<b>Entraînement 6.</b> Analyser et mener une réflexion à partir d'un texte ★ ★	173
<b>Entraînement 7.</b> Rédiger la synthèse de deux documents ★ ★	177
<b>Entraînement 8.</b> Rédiger, réécrire, titrer ★ ★ ★	181
<b>Entraînement 9.</b> Inventer, créer ★	186

## Partie 4

### Les épreuves orales

<b>1. L'entretien individuel</b>	190
<b>2. Rédiger son curriculum vitae</b>	191
1. Une carte professionnelle	191
2. Un contenu ciblé	191
<b>3. Rédiger sa lettre de motivation</b>	197
1. L'outil indispensable	197
2. Un contenu professionnel	197
3. Rappel rédactionnel	200
4. Des modèles pour vous inspirer	201
<b>4. Préparer son oral</b>	204
1. Comment se présenter ?	204
2. Les questions auxquelles vous préparer	208

*Niveau de difficulté, du plus facile au plus difficile : ★, ★ ★ ou ★ ★ ★*

<b>5. Développer ses compétences à l'oral</b>	213
1. Identifiez la situation de communication	213
2. Mettez-y tout votre corps	213
3. Questionnez, faites parler	215
<b>6. Gérer son stress</b>	219
1. Le stress, ami ou ennemi ?	219
2. Comment réagir ?	219
<b>7. L'épreuve collective</b>	222
1. Abordez-les avec confiance	222
2. Engagez-vous dans l'activité collective	225
3. Participez aux interactions	226

## Partie 5

### Annales corrigées

<b>Sujet 1.</b> Questions argumentées ★★★	228
<b>Sujet 2.</b> Résumé/Commentaire ★★★	231
<b>Sujet 3.</b> Dissertation ★★★	235
<b>Sujet 4.</b> Exposé rédigé ★★	245
<b>Sujet 5.</b> Résumé/Commentaire ★★★	248
<b>Sujet 6.</b> Exposé rédigé ★★	252
<b>Sujet 7.</b> Synthèse commentée ★★	255
<b>Sujet 8.</b> Synthèse commentée ★★★	259

<b>Auto-diagnostic orthographique</b>	265
---------------------------------------	-----

<b>Bibliographie</b>	269
9. Filmographie	270
10. Sitographie	271

<b>Acronymes</b>	273
------------------	-----

Niveau de difficulté, du plus facile au plus difficile : ★, ★★ ou ★★★

# Avant-propos

Empathique, bienveillant et à l'écoute, vous avez le goût de l'action concrète au quotidien auprès des autres et savez vous engager dans la relation. Vous aimez travailler en équipe, effectuer des tâches variées et créatives. En outre, vous êtes capable de réflexion et de prendre suffisamment de recul pour ne pas vous laisser submerger. Bref, vous avez la fibre sociale. Vous voilà prêt à passer le concours pour devenir moniteur-éducateur (ME) !

Ce n'est pas tant le nombre d'heures que vous passerez à préparer ce concours qui importe, mais la façon dont vous travaillerez et vous organiserez. Nous ne cesserons de le répéter tout au long de cet ouvrage : étudiez régulièrement. Privilégiez parfois de petits exercices que vous répéterez, aux longues journées enfermées, moins productives. N'hésitez pas à feuilleter vos cours, un livre, ou relire un article, entre deux activités.

Gardez votre concours à l'esprit pour observer, prendre des notes. Être moniteur-éducateur, ce n'est pas simplement accumuler des savoir-faire, c'est aussi savoir être. Ce savoir-être ne s'improvise pas du jour au lendemain. Si vous voulez devenir moniteur-éducateur, nous vous conseillons d'en adopter d'ores et déjà la posture.

Nous avons privilégié un ton assez léger. En effet, si passer un concours est une affaire sérieuse, il est essentiel d'aborder ces épreuves avec recul, et transformer autant que possible cet enjeu en jeu. Il est toujours plus motivant de jouer que de se retrouver en position scolaire, avec toutes les connotations négatives que celle-ci peut représenter pour certains d'entre vous. Passer un concours est à tous points de vue un défi. Un défi qui fait grandir.

Le jury ne cherche pas le candidat qui a le plus de connaissances ou le plus d'expérience, mais celui qui saura s'engager dans le métier, s'adapter à la diversité des situations, écouter et prendre en compte la parole d'autrui et faire preuve de bienveillance et d'attention envers les personnes accompagnées. Il cherche à vérifier que vous aurez votre place dans ce métier et pourrez profiter au mieux de la formation proposée par l'école.

Nous avons fait le choix de vous apporter des repères et des outils méthodologiques pour vous préparer non seulement au concours, mais aussi à la formation et au métier.

Pour vous préparer, nous vous proposons de développer au quotidien vos compétences de lecture, d'observation, de synthèse, de rédaction, de recherche et d'organisation de l'information, de créativité. Ces compétences transverses vous permettront de vous engager dans les différentes épreuves du concours, quelles qu'elles soient. Chaque école a les siennes et elles peuvent varier d'une année à l'autre. Alors partez à la chasse aux annales pour compléter votre entraînement.

## **Au fil des pages, vous trouverez :**

- des témoignages de moniteurs-éducateurs sur leur métier, le concours ;
- une méthode pédagogique pour réviser vos apprentissages, améliorer vos compétences, vous entraîner au jour le jour sur toutes les épreuves que vous pourrez rencontrer (la lecture rapide, le résumé, la synthèse, la rédaction, l'orthographe, l'argumentation, etc.) ;

- une présentation des épreuves orales et des conseils pour les réussir ;
- des repères pour approcher les enjeux du secteur social, comprendre la société et porter un regard réflexif sur votre champ d'intervention.
- des méthodes pour être efficace dans votre travail (*cf.* aménager du temps et de l'espace + carnet de bord) ;
- une familiarisation avec le langage qui vous sera utile au quotidien dans votre métier (*cf.* rédiger aisément + langue et langage social) ;
- des liens, des pistes, des outils pour :
  - vous cultiver, faire de la veille informationnelle (*cf.* revue de presse),
  - cultiver votre créativité,
  - développer vos compétences à l'oral,
  - gérer votre stress.

**Vous trouverez également des entraînements**, que nous avons voulu aussi complets que possible, ainsi que des **annales**.

Pour vous familiariser avec le secteur, nous avons privilégié les textes provenant de revues ou de sites utilisés par les professionnels. Constituez-vous votre bibliothèque (*cf.* Zotero p. x), avec vos propres références. Cela vous permettra de vous approprier les outils, de vous démarquer des autres candidats et de rester fidèle à vous-même.

# Devenir moniteur-éducateur

## 1 Le métier de moniteur-éducateur

Exercer le métier de moniteur-éducateur, c'est faire des rencontres, être en relation avec des personnes différentes par leur âge, leur handicap, leur parcours de vie leur culture et participer aux moments forts de leur vie. Ce métier demande des compétences relationnelles, organisationnelles mais aussi un positionnement éthique pour accompagner les personnes fragiles à « être ».

Vous travaillerez avec des personnes exerçant des métiers différents, ayant d'autres modes d'action, des points de vue divergents, et vous pourrez vous enrichir de toutes ces rencontres.

### Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'État de moniteur-éducateur

Choisir ce métier, c'est aussi participer à un projet social et politique. On ne peut pas être acteur dans le secteur social sans prêter une attention particulière aux autres et porter une vision du « vivre ensemble ». Le moniteur-éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il élabore son intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective ou territorialisée. Il intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels ils travaillent aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Le moniteur-éducateur assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes...). Il peut ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs. Il veille à la qualité de l'animation des structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention. Il contribue, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des

personnes accompagnées. Grâce à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

### **Le moniteur-éducateur intervient dans des contextes différents.**

Il peut contribuer à l'éducation d'enfants ou d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement. Dans ce contexte, il assure une relation éducative avec ces personnes, organise et anime leur quotidien, en les accompagnant dans l'exécution des tâches quotidiennes. Il contribue ainsi à instaurer, restaurer ou préserver leur autonomie.

Il peut également intervenir auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'insertion. Par son accompagnement quotidien, conduit dans une visée de socialisation et d'intégration, le moniteur-éducateur aide à améliorer l'adaptation sociale de ces personnes.

Les moniteurs-éducateurs interviennent principalement, mais sans exclusivité, dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

## **2 Les lieux d'exercice**

Les lieux d'exercice sont très variés. Nous vous en proposons une liste non exhaustive mais qui rend bien compte de cette variété.

### **a.auprès des parents et enfants**

**Les centres maternels** accueillent des femmes enceintes et des mères en difficultés avec leur enfant de moins de 3 ans. Cet accueil permet un accompagnement à la parentalité et un soutien psychologique, éducatif, social, et financier. Les personnes accueillies peuvent être mineures ou majeures et l'objectif de l'équipe est de les rendre autonomes pour répondre à leurs besoins et à ceux de leur enfant. Le travail quotidien prend en compte autant les besoins de la mère que ceux de son enfant et l'équipe pluri-professionnelle intègre des éducateurs de jeunes enfants (EJE), des auxiliaires de puériculture, des puéricultrices, des assistants de service social, des moniteurs-éducateurs ou éducateurs. L'accompagnement de l'équipe permet à la mère de construire un projet de vie (travail, formation), de comprendre et de répondre aux besoins physiques, relationnels, d'apprentissage et d'ouverture à l'environnement de son enfant. Cet accompagnement permet aussi à chacun de trouver des repères de vie commune (rythme de vie, solution de garde) stables et satisfaisants.

**Les maisons d'enfants à caractère social (MECS) et le foyer de l'enfance** accueillent les enfants de moins de 18 ans dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance. Le foyer de l'enfance est réservé à l'accueil d'urgence et à l'évaluation de la situation alors que la MECS accompagne souvent les enfants pendant plusieurs années. Dans ces deux structures, les enfants sont accueillis en internat en petits groupes au sein d'unités d'hébergement. Les adolescents vivent parfois en semi-autonomie dans des appartements. L'accompagnement de l'équipe varie bien sûr en fonction de l'âge mais il est centré sur le quotidien de l'enfant,

quotidien qui inclut autant le développement des compétences sociales, relationnelles, pédagogiques que l'accompagnement pour faire face aux difficultés avec les proches. Soutenir le bien-être et le plaisir de vivre ensemble fait partie des missions quotidiennes du moniteur-éducateur.

**Les pouponnières à caractère social** accueillent des enfants de moins de 3 ans. Comme dans toutes les structures qui accueillent des enfants, les pouponnières se préoccupent du bien-être de l'enfant et de ses liens avec sa famille. Elles prennent soin de l'enfant et participent à l'éducation à la parentalité, dans la mesure de leurs possibilités.

## **b. Auprès des enfants et adolescents souffrant de troubles**

**Les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)** accueillent des enfants de 0 à 6 ans souffrant de déficits sensoriels, moteurs ou mentaux, en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu et avec la participation de celui-ci. Ils exercent également des actions préventives spécialisées, ainsi qu'une guidance parentale. Les équipes pluri-professionnelles peuvent comporter un pédiatre, une puéricultrice, un orthophoniste, un psychomotricien, un ergothérapeute, un éducateur de jeunes enfants, un moniteur-éducateur, une assistante sociale, etc.

**Les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)** sont des centres de consultation, de diagnostic et de soins ambulatoires, recevant des enfants et adolescents (de 6 à 20 ans), ainsi que leur famille. Les CMPP reçoivent des enfants présentant des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école. L'équipe est composée de secrétaires médicaux, pédopsychiatres, assistants de service social, orthophonistes, pédiatres, psychologues, psychomotriciens, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs et moniteurs-éducateurs.

**Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)** accompagnent des enfants et des adolescents (de 0 à 20 ans) porteurs d'une déficience mentale, atteints d'autisme ou de troubles apparentés, ou polyhandicapés. Leur objectif est de maintenir ou de réintégrer la personne dans leur environnement naturel. Ils interviennent dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, etc.) et dans les locaux du service. L'équipe pluridisciplinaire peut être composée des mêmes acteurs que celles des CAMSP ou des CMPP.

**Les instituts médico-éducatifs (IME)** accueillent, en internat ou semi-internat, des enfants et des adolescents atteints de déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Les équipes sont composées des mêmes acteurs que celles des structures précédentes, avec une présence importante des éducateurs spécialisés et des moniteurs-éducateurs. Ceux-ci aident les enfants dans leur quotidien, les incitent à développer leurs compétences, favorisent leurs relations avec les autres et leur insertion sociale. Le développement de l'autonomie de l'enfant est au cœur de son projet individuel. À partir d'un certain âge, des formations professionnelles sont proposées dans certains établissements afin de mieux préparer l'insertion du jeune dans le milieu professionnel dès la sortie de l'IME.

**Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)** proposent un accompagnement à des jeunes présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Les modalités d'accompagnement sont multiples : internat, semi-internat, internat modulé, accueil de jour. Ils fonctionnent souvent en lien avec un

*service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)* ce qui permet de moduler l'accompagnement en fonction des besoins du jeune. L'équipe qui accompagne les jeunes est pluridisciplinaire : éducateurs et moniteurs-éducateurs, enseignants spécialisés, médecins, notamment pédopsychiatres, psychologues.

### **c. Au près des personnes en situation de handicap**

**Les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP)** accueillent et accompagnent des enfants qui souffrent d'un polyhandicap (association d'une déficience mentale grave à une déficience motrice importante) entraînant une réduction importante de leur autonomie. L'accueil se fait le plus souvent en internat ou en semi-internat. Les équipes pluri-professionnelles sont composées d'éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, aides médico-psychologiques, infirmières, aides-soignants, médecins généralistes et spécialistes, psychologues, kinésithérapeutes et orthophonistes.

**Les services d'accueil de jour (SAJ)** offrent un accompagnement en journée à des adultes en situation de handicap. Les modalités d'accueil peuvent être adaptées à la situation (à titre temporaire ou permanent, à temps partiel ou complet, avec ou sans hébergement). Leur objectif est de développer ou maintenir les acquis et l'autonomie des personnes accueillies et faciliter ou préserver leur intégration sociale. L'équipe pluri-professionnelle est composée principalement de moniteurs-éducateurs, d'éducateurs, de psychologues, d'assistants de service social et de conseillers en éducation sociale et familiale.

**Les foyers occupationnels ou foyers de vie** accueillent en internat des adultes handicapés ayant une certaine autonomie pour leur proposer des animations, des activités en fonction de leur handicap. Les activités quotidiennes proposées sont diverses (ludiques, créatives, ou encore éducatives) et adaptées aux capacités des résidents. Il peut s'agir d'activités manuelles (peinture, sculpture, modelage...), d'activités de gymnastique, de danse, d'expression corporelle, ou d'activités d'ergothérapie. Ces activités peuvent se dérouler aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'équipe pluri-professionnelle est plus étendue que celle d'un foyer d'hébergement et comprend aussi du personnel soignant, des aides-soignants, un ou une infirmière coordonnatrice. Les aides médico-psychologiques (AMP) et les moniteurs-éducateurs sont très présents sur ces structures pour l'animation de la vie quotidienne et l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne (aide à la toilette, aux repas, aux déplacements).

**Les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Les éducateurs effectuent des visites à domicile pour soutenir les personnes dans leur vie quotidienne : organisation de l'entretien du logement, gestion du budget, préparation des repas, organisation des loisirs. Les équipes sont souvent composées d'éducateurs spécialisés, de moniteurs-éducateurs, de conseillers en économie sociale et familiale, d'animateurs, de psychologues, d'assistantes sociales, médecins, infirmiers et ergothérapeutes.

**Les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)** ont des missions et un fonctionnement identiques mais ajoutent à l'accompagnement social des prestations de soins.

**Les foyers d'hébergement** sont destinés à l'hébergement et l'accompagnement des adultes handicapés qui exercent une activité professionnelle mais ne sont pas suffisamment